

JOURNAL DU R. P. FRANÇOIS HUMBERT,
ABBÉ DE BUCILY (AISNE),
DE L'ORDRE DE PRÉMONTRÉ. — 1659-1738.

(Suite)

1719. — En janvier nous avons reçu 100 L. du receveur de Martigny pour un quartier de la chapelle du Gland, suivant la cession ou transport du P. Lucien Lamy titulaire. C'est le premier argent que la maison en touche depuis 40 ans.

Exil des PP. prieur, souprieur et procureur de Ste Marie pour querelles de faux sel. La lettre de cachet a esté révoquée après leur arrivée à Paris.

Au commencement du Careme P. Charles Gatbois venu de S^t Paul est allé demeurer à Harcigny pour aider P. Claris curé incommodé d'une extinction de voix. Notre provision de vin a esté faite en bonne partie chez Mr le curé de Vassogne ¹¹⁵⁾ à 22 l. En mars j'ay donné permission au R. Père Jahoüel ¹¹⁶⁾ d'accepter la coadjutorerie de Mondé.

115) Canton de Craonne, Aisne.

116) Olivier Jahouel, né sur la paroisse Saint-Pierre de Caen, prit l'habit à l'âge de seize an et demi, des mains du R. P. Lastelle, prieur de Mondaye, le 11 juillet 1688. Il fit profession le 11 juillet 1690 entre les mains dudit prieur de Mondaye et Vicaire général de Normandie. Successivement professeur de théologie et maître des novices, et plusieurs fois prieur dans diverses abbayes, le P. Jahouël fut nommé coadjuteur de l'abbé de Mondaye, le R. P. Lhermite, son ancien maître des novices, en février 1719. A la mort de ce dernier, le 17 juin 1725, il lui succéda dans le gouvernement de l'abbaye.

Nos batimens toboient en ruine. On met des ancrs et barres de fer aux trois cotés du cloitre ; il y en a plus de huit ou dix milliers.

Cette année notre Chapitre annuel s'est tenu icy, le Rme y a présidé. Le très R. P. François Lelorain prieur de St. Paul y a esté élu Vicaire general. Il y avoit 56 vocaux. P. Ponce Pognon est prieur de Bucilly. On a eu des disputes touchant la maison de Paris. On est convenu de contribuer trente mil livres pendant dix ans. On a agité a ce Chapitre si P. Jahoüel coadjuteur nommé de Mondé pourroit avoir de l'employ ailleurs qu'a Mondé. On a jugé qu'il seroit eligible pour ailleurs en attendant ses bulles auxquelles il a promis de se conformer et cependant il a esté continué prieur d'Ardène.

Nous avons pour prieur P. Ponce Pognon qui sort de Salival. Les autres officiers sont les memes. On nous a envoyé PP. Théodore Blocq, Charles Gatbois, Jean Larmet, François Cordier soudiacre, Philiber Husson diacre, Jean Baudet convers vient aussy.

Nous avons fait emplette d'un drap mortuaire, de deux tuniques noires, d'une écharpe de damas rouge, de quelques surplis, de trois ou quatre missels et de livres de chant pour l'Eglise.

Le 25 may décès du P. Joseph Clausse et le 28 de Mr Bugniâtre, doyen du presidial de Laon.

En juin nous avons payé à Longwé par transport de la Piscine 800 l. Item le 30 du même mois payé à la Piscine quinze cens livres.

Nous avons en ce temps trois missels, quatre antiphonaires et quatre graduels envoyés de Paris.

Incendie de la ville de Ste Menehould le 7 aoust 1719. Payé à la Piscine 600 l. 20 s. Il ne peut rester que 132 l. 2- s. que nous croions acquitté.

C'est avec le P. Jahouel que le jansénisme prit pied dans le monastère de Mondaye : il fut en effet un des appelants. Le Général de Prémontré, Lucas de Muin, lui interdit l'entrée de l'abbaye d'Ardenne, et une lettre de cachet lui défendit de paraître dans les villes de Bayeux et de Caen.

Après la mort de l'évêque de Bayeux, François-Armand de Lorraine, janséniste de marque, qui avait été son mauvais génie, le P. Jahouel écouta sans doute le cri de sa conscience et les remontrances de ses supérieurs et de ses confrères. Il dut en effet faire profession de foi catholique avant de recevoir la bénédiction abbatiale en 1725, des mains du P. François Humbert, abbé de Bucilly et Vicaire général de la Congrégation de Lorraine.

Le P. Olivier Jahouel mourut le 31 mars 1738, d'une hydropisie.

Si nous en croyons les « Nouvelles Ecclesiastiques », journal janséniste, le P. Jahouël ne portait pas ordinairement les insignes de sa dignité abbatiale, par humilité.

On fait a neuf la grange de Gillonsart et on en a construit une seconde a Buire des débris d'une qu'on a jetté bas au Jardinnet.

Nous avons proces au Grand Conseil contre Pierre de la Porte, munier de Husson qui ne cesse de chasser les mouteurs dans Mondrepuv. Je compte qu'il y aura dans peu 8 sept. un arrêt par défaut. L'affaire fut plaidée à Laon jusqu'a sentence exclusivement en 1678.

Le receveur de Guise a fait saisie féodale sur Neuvecourt et sur 60 arpens au bois de Buire. Tous les nouveaux Receveurs ont fait les memes difficultés sans suite. Le P. Colart prieur de Paris fait des nouvelles remontrances au Conseil de Me la Princesse, Dame de Guise. Nous en attendons reponse. Neuvecourt fut aliéné en 1564 pour les taxes du Clergé. Ou y est rentré par arrêt en 1625. Pendant l'alienation Fierrabras et Brodart ont relevé à la tour de Ribemont ¹¹⁷⁾ suivant la clause du contrat de vente. Notre moyen d'opposition est que notre fief est franc de sa nature, estant amorty. Ainsy il a repris son premier Etat et immunité. On a traité de chimère cette jonction des 60 arpens de bois. Il est vray que l'alienation n'a rien de commun mais elle a esté faite en la meme année 1564 pour supplément de la taxe à un nommé Gilles Bannoit Ecuyer. On y est rentré par arrêt du Parlement en 1625. Ce sont les moiens d'opposition à la saisie.

En 7bre 1719, il est venu un nommé M. Coindin de la part de Mr. Fagon. Il a esté cinq jours a visiter nos bois dans toute l'exactitude. Il n'a trouvé aucun délict pour les chesnes, mais seulement six cerisiers coupés aux bois de Buire dont Carré notaire à Hirson est marchand. Et au bois de la Hutte un estoc de faux que nous avons abattu pour une lanterne de moulin. Il prétend nous empêcher de couper les balivaux de tremble. Il s'est plaint que nous laissons manger nos bois et il a veu lui meme la difficulté d'y remédier. Il estoit porteur du placet que nous présentâmes au Conseil en fév. 1718. pour obtenir la coupe de notre taillis en reserve, et en conséquence il a verbalisé sur la nécessité de mettre notre cloître de côté de l'abbatiale et sur la ruine du portail de notre Eglise et autres réparations. Cette affaire m'engagera a faire un voiage a Paris. Outre que nos Peres négligent absolument les deux autres affaires que nous y avons pour la bannalité de Mondrepuv et la saisie sur Neuvecourt et le bois de Buire. Un egarement de lettre a fait ainsy craindre.

Nous avons assigné a Aubenson Ducarne d'Hirson par ce que nous

117) Arrondissement de Saint-Quentin, Aisne.

avons découvert qu'il estoit de moitié avec Gravadel pour nos bois de la Hutte. Avant que de pousser encor consulter. Les Dlls Florentin qui ont pris qualité d'heritières par bénéfice d'inventaire sont condamnées a rendu compte de ce qu'elles ont eu de l'inventaire. Au bout de tout cela nous courrons risque pour 6000 L. Le 17^e oct. est décédé P. Athanase Claris, curé d'Harcigny. Mr le doyen de Vervins estant malade a envoie son vicaire pour faire l'enterrement. Notre P. Prieur ne luy voiant aucune commission par écrit, luy a refusé cette fonction, et l'a fait luy meme. Cependant le vicaire a fait les services et a touché les honoraires pour Mr le Doyen. Il y a un arrêt qui maintient les Chanoines Reguliers de St Jean des Vignes ¹¹⁸⁾ à Soissons dans la possession d'administrer les Sacremens à leurs confreres, les assister à la mort et les inhumer. Nous ne sommes pas soutenus sur ce droit. Au Chapitre general on voit que j'en fis la proposition. On répondit : il faut soutenir les droits de l'Ordre. Personne ne s'en met en devoir.

Le 25 oct. 1719 nos Religieux de Bucilly se sont assemblés capitulairement pour procéder à l'élection d'un curé d'Harcigny et ont élu P. Romain Bechefer, vicaire de Martigny.

On nous a donné copie d'une transaction passée en 1663 par devant Trochault notaire Royal, agent du Sr Noiron entre le R. P. Sauvage abbé de Bucilly et les habitans de Mondrepuys pour assoupir un procès au sujet des..... et ventes qui avoit esté à Hirson et par appel au Parlement. Ledit abbé reconnoit qu'il n'a droit que sur les muterny, etc. Je ne scay si ce droit prétendu a esté exercé.

Le 9 gbre j'ay païé au Sr Galloteau à Reims 480 L. pour l'ornement complet de satin fond blanc uni et les offrois fond rouge. Le prix est grand a raison des rabais et variations des monnoyes. C'est de l'épargne de notre sacristie et de quelques amendes depuis un an.

Item nous avons fait le devant d'autel noir.

Notre P. Procureur vient d'acheter 220 moutons a douze livres quelques sols la paire. De mémoire d'homme on n'a vu une aussy longue sècheresse. On a manqué de farine faute d'eau et les fourrages sont d'une rareté extraordinaire. On est obligé de donner le seigle et l'épeaute aux chevaux faute d'avoine. La récolte des bleds a esté belle et assez bonne. Cependant ils se vendent sur le pied d'un sol la livre, c'est à dire cens sols notre jallois. Les vendanges ont

118) Abbaye d'Augustins fondée à Soissons en 1016.

esté des plus abondantes. Il s'en fait une très grande vente à 20 L. jusqu'à 25 à ce mois de novembre. Celui de Cuissy à 52 l. la pièce. Nos Peres en vendent à ce prix plus de 1500. Le louis d'or a esté à 36 L. et il est à 33. Je suis party d'icy le 22 déc. 1719 pour me rendre a Paris d'ou je suis sorty le 27 fév. 1720. Des quatre affaires qui m'y ont attiré, je n'ay réussy que pour celles au Conseil de Madame la Princesse ou j'ay confié nos lettres en original et on a déclaré que les officiers de Guise ¹¹⁹⁾ ont eu tort de faire saisie féodale sur notre ferme de Neufcourt et sur 60 arpens a notre bois de Buire. Mr de Prougent chef de ce Conseil en a écrit à Mr Desforgeries de Ribemont. On m'a donné copie non signée de la délibération. Il faudra a loisir aller la communiquer à ces Messieurs.

La 2e affaire des dixmes votés au Parlement dort toujours par ce que mal enfourné. La 3e pour la bannalité du Moulin de Mondrepuy se jugera au Grand Conseil a tour de rolle : elle est la 85e. La 4e et plus importante estoit pour obtenir la coupe de notre réserve. M. Fagon Conseiller d'Etat chargé de ce bureau s'est rendu peu flexible. Je ne scay ce qui en arrivera. Cependant les entrepreneurs des Cazernes a faire a Aubenton ont marqué 260 chesnes en notre-dite reserve et prétendent avoir un arrêt du Conseil.

Une 5e affaire m'a occupé à Paris, à la mort du tres R. P. Remy Josnet abbé de Salival — 2 janv. — Les Rx m'ont adressés leurs lettres. Cela s'est conduit avec tant de bonheur et de secret que quand la nouvelle de cette vacance fut rendue publique, déjà les ordres de la Cour estoient envoyés à Mr de Harlay Intend' à Metz pour procéder à l'élection d'un seul sujet.

Elle se fit le 1er février et le R. P. Fr. Lelorain, notre Vic. general fut élu. Je luy ay envoyé ses lettres patentes le 25 fév., il les a reçues le 27e.

Le 2e mars nous avons obtenu une sentence à Aubenton qui condamne par corps Ducarne, maître des Forges à payer dans six semaines moitié et dans trois mois comme solidaire pour Gravadel les sommes dues pour notre bois de la Hutte (Voir ci-dessus, p. 170). Gravadel est mort à la Fère ¹²⁰⁾.

Notre P. Procureur vient d'amener 90 pièces de vin de Mr Martin de Moulins à 22 L. Il est fort rare nonobstant l'abondance de récolte. Il en reste bien peu et on veut le vendre beaucoup plus cher. Ce qu'on attribue aux variations des espèces. Ce 16e mars les derniers écus sont à 8 l. et les precedens à 10. On les avoit même mis à

119) Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Varvins, Aisne.

120) Petite ville du département de l'Aisne.

20 L. les derniers et à 15 les précédens. Mais cet arrêt n'a eu lieu que peu d'heures à Paris par ce que les marchands ont fermé leurs boutiques.

On vient de déffendre d'avoir plus de 500 l. d'épargne à peine de confiscation du surplus et de 20.000 l. d'amende. Et ces variations ont fait lentement augmenter les marchandises que le Sr Gallotteau veut vendre à présent 750 l. un ornement tel que nous avons eu au mois de 9bre dernier pour 480 l. somme que je trouvois fort haute.

Le 19e les gens des Eaux et Forêts de Laon sont venus voir nos chesnes et viendront dans peu les marquer. On prendra presque tout sur nous pour les casernes d'Aubenton, et au lieu de marquer à la réserve, nous aurons le chagrin de voir prendre notre bois de la Hutte.

Ce meme jour j'ay eu avis de la mort du R. P. Dagobert Millet, abbé de Marcheroux arrivée le 13e du courant. M. le Duc. d'Orléans Regent du royaume vient de donner cette abbaye au P. François Hiant prieur de Ressons à la recommandation de M. de Bezons, archev. de Rouen, abbé de Ressons.

Le 20e mars on me mande de Paris la paix de l'Eglise après les conférences tenues chez Mr le Cardinal de Rohan sur la constitution *Unigenitus* acceptée enfin par Mr le Cardinal de Noailles et ses adhérens. On ajoute qu'il y a ordre du Roy a tous les Prelats de la recevoir.

14e avril — Notre Chapitre annuel s'est tenu à St Paul. Le Rme a présidé. Les définites : Bucilly, P. Thomas Colson, Justemont, P. Nic. Fagotin, P. Servais Neel.

Nous avons pour prieur P. Jérôme Michelin qui cède sa place de Sery au P. Ponce Pognon. P. Nanquette nous quitte pour estre Supérieur au Calvaire. En sa place nous avons pour professeur P. Nic. Thiebault qui vient de Salival, Père Jean Larmet va à Salival, P. Elophe Bernard à Bonfay. Il nous vient P. Guill. Le Jeune et fr. Michel La Douce, diacre.

Pour épargner la délicatesse d'un Prélat, mort le 25 aoust suivant, on s'est abstenu de bénir au Chapitre le R. P. abbé de Salival, Vic. général. Nous nous sommes rendus à Belval ou cette cérémonie s'est faite le dimanche 21e avril, par M. de Prémontré assisté des abbés de Justemont et de Bucilly.

Il y a un sursis à la construction des cazernes. On n'en marque pas le terme. Le soldat le fixeroit au jugement dernier. P. Jean Robert est allé demeurer à Paris. P. Nic. Thiébault a été nommé souprieur en sa place.

Dom Thiellin ¹²¹⁾, curé de Landouzy, nous a prêché en maître le panégyrique de S. Norbert. Il nous avoit prêché S. Pierre l'année dernière.

Nos prairies ont estés incendiées la nuit qui a suivi la fête de S. Pierre. Tous nos foinz gastés. Heureusement nous avons des fourrages sur nos terres. Plaise au Ciel nous conserver la moisson.

Le 15 juillet, P. Lucien Lamy a donné sa démission de la Chapelle de Gland.

En aoust il y a eu un remont de monnoyes. Des écus à quinze livres les plus grands, à douze livres les petits. Le commerce en souffre tout à fait. Le P. Proucureur est allé à Pontavere ¹²²⁾ pour avoir une meule au moulin de Bucilly. Ne trouvant pas son affaire il est allé à La Ferte-sous-Jouarre à trente lieues d'icy. Il en a païé 380 l. On doit la rendre à Pontavère.

En 7bre j'ay conduit nos confrères à Laon pour l'ordination. Les étudiants ont reçu les ordres mineurs et ff. Philbert Husson et Michel Ladouce la prêtrise. On ne scauroit croire la cherté des vivres.

On enleva tous les vins pour Cambray en vue du Congrès pour signer la paix.

On rebastit à neuf la tourelle du gros carré de notre porte avec le pilier ; c'est celle du côté du chemin.

P. Létourneau va à Léry ¹²³⁾ proche Fismes ¹²⁴⁾ et P. Gatbois quitte Martigny pour La Hérie et Buire. J'ay demandé à notre R. P. V. G. un Rx pour Martigny. Il est actuellement aux Eaux de Bourbonne.

Le 2^e 7bre on nous a payé la dette de la succession de Gravadel en six billets de banque de chacun mille livres et neuf de cent livres. Les premiers sont decriés au 1er octobre et les autres le seront au 1er 9bre. Ainsy néant. C'est mal general.

Dlle Francoise Frouart est morte le 15e 7bre à Verdun. Outre l'extinction de sa pension viagère, elle nous lègue une escuelle et une tasse d'argent pour en faire un calice avec ce que nous pouvons luy devoir, cinquante francs pour quatre mois depuis le 10e may.

Le 27e sept. j'ay conféré la chapelle de Notre Dame de Gland au P. Jean Petré sur la démission du P. Lucien Lamy. J'ay envoyé

121) Bénédictin de l'abbaye de Saint-Michel-en-Thiérache, Aisne.

122) = Pontavert, caton de Neufchâtel-sur-Aisne.

123) = Lhéry, canton de Ville-au-Eardenois, Marne.

124) Chef-lieu de canton de la Marne.

l'acte au Père Basle à Paris pour porter à Mr de la Vrilliere secretaire d'Etat afin d'obtenir des lettres patentes pour lesquelles enregistrer faudra un arrêt du parlement aujourd'huy séant à Pontoise par lettres de cachet. Apres quoy on prendra possession. Puis faudra que le titulaire aille faire la déclaration à l'officialité de Reims et au juge royal de Ste Meneshould d'ou dépend Signy le Petit.

Tout cela coutera au moins une année de revenu. C'est depuis les Edits rigoureux rendus à l'occasion des Pères benedictins de St Maur que M. de Bezons Archev. de Rouen après un démêlé a dénoncé comme cachans les titulaires des bénéfices. Ce qui s'est étendu à toutes les Congrégations.

Le mois dernier le frère convers de St. Michel fut tué d'un coup de fusil a leur porte, voulant donner la chasse à certaines gens qui venoient la nuit pour ravoir des vaches qu'on avoit saisies aux bois.

Le 14 oct. 1720, j'ay donné à Mr Mabire trois louis d'or pour rendre au P. Basle à Paris et servir à nos affaires. 135 l. Item le 11e nov. j'ay envoyé à Mr Barbier secretaire de Mgr de Laon, 4 louis pour le même. 180 l.

M de Prémontré ne s'est déclaré sur les visittes de Normandie qu'en septembre. Sa lettre a esté renvoyée de Salival à Flabemont ou notre très R. P. Vic. general prenoit les Eaux de Bourbonne ¹²⁵⁾. Ne se sentant point en état, il a déclaré que le droit m'estoit dévolu et m'a nommé avec le régime pour adjoint le R. P. Abbé de Justemont lequel s'est rendu à Bucilly. Mais se sentant épuisé il a remontré son impuissance et il est sorti d'icy le 23 octobre.

On a fait en octobre les deux escalliers du jardin en pierres noires que l'on a esté chercher avec sept voitures à cinq lieues d'icy a coté de Terlon ¹²⁶⁾ à raison de sept sols le pied tout posé. Il y en a cent trente huit pieds.

P. Lejeune est à Martigny et P. Bida avec nous. Ce 25e octobre Mrs de la Maitrise des Eaux et Forets de Chauny sont venus nous signifier un arrêt du Conseil du 2e février dernier et en exécution une commission de Mr Rivié Grand Maître pour faire visittte generale dans nos bois. Ce qu'ils ont commencé à l'instant. Nous avons lû en l'office de cette nuit : « *Rogabant in bonum monstra converti* ». Ne trouvant aucun nouveau délict, ils ont crû

125) Bourbonne-les-Bains, arrondissement de Langres, Hte Marne.

126) Arrondissement d'Avesnes, Nord.

en trouver d'anciens, disans que nous avons abusé de la grace accordée par les lettres patentes accordees en 1680 et enregistrées en 1690, n'ayant pas laissé le nombre de chenes. Après avoir donc sondé avec des batons garnis de pointes de fer, ils ont entrepris de compter nos arbres avec quatre soucheteurs de la paroisse de Landouzy. C'étoit sans cesse des débats sur l'age des arbres et des estocs.

La visitte a duré jusqu'au 18 nov. Ils ont conclu leur proces verbal à Curieux auquel notre Procureur a fait refus de signer suivant que nous estions convenus. Ils nous assignerent à Chauny le 10 déc. J'y ay comparu en décembre, non sans danger des eaux. Après avoir salué Mr Rivier en son chateau de Richebourg entre Roye, Noyon et Compiègne, j'allay a Chauny faire honneteté aux Srs garde maitre particulier Cattoire ; procureur du Roy, de Hugne ; lieutenant Robeuf garde marteau et Gueulette greffier. Je donnay à chaque procureur a signifier nos 1eres défenses, 1^o prescription d'amende par Six ans, 2^o une honnête récusation de ces Mrs attendu que l'arrêt du Conseil qui commet Mr Rivier ne luy donne pas pouvoir de deleguer. Nous attendons leurs responses apres quoy il faudra écrire au fond. Nous avons fait nos observations. Les soucheteurs n'ont pas été libres. Malgré leur rapport on marquoit moiens chesnes ce qu'ils disoient gros et on laissoit parmy les petits ce qu'ils disoient être moiens.

Le procureur du Roy a repondu en fevrier et combattu de son mieux nos deux moiens. Nous avons repliqué et demandé notre renvoy au Conseil.

1721 — En janvier decès des PP. Montier et Pognon prieurs de Longwé et Sery. P. Patoureau ayant esté insulté a abandonné sa paroisse et en février a permutté avec Père Simon curé de Bucilly.

P. Jean Petré a pris possession le 27e févr. de la Chapelle de Gland en vertu de nos lettres de collation, et sur la permission qu'il en a reçu par lettres patentes enregistrées au Grand Conseil.

P. Lejeune a abandonné le Vicariat de Martigny, le 24 février.

Le 8e mars j'ay veu M. le Grand Maitre de Chauny, qui m'a dît qu'il n'avoit pas le temps d'examiner l'affaire de nos bois. Il faisoit une tournée par ordre de la Cour pour vendre les reserves afin de fournir Paris.

Le 24 mars nous avons gagné notre procès au Grand Conseil pour la bannalité de notre moulin de Mondrepuy, contre Pierre de la Porte munier du petit moulin Husson paroisse de Neuve-

maison. Il y a un tiers des despens compensés par l'ignorance du sergent qui n'a point marqué ou il est immatriculé lorsqu'on a saisi une cavale et un sac de farine qui a esté le commencement du procès. Le R. P. Basle avoit fait imprimer un factum dont nous avons un exemplaire. On étoit d'avis de ne pas produire ny notre papier terrier ny le titre de Jacques d'Avesnes, seigneur de Guise, ny un acte de 1677 pardevant Noizet. Ils auroient mieux servy ailleurs.

Le 2e avril nous avons acheté pour nos besoins dans La Haye de Martigny 36 moiens chênes a une pistolle l'un sans le sol pour livre.

Après avoir assisté à la visitte de la maison de St Paul je me suis rendu a notre Chapitre a Belval auquel a présidé notre très R. P. V. G. abbé de Salival. Les définiteurs estoient Bucilly, PP. Th. Colson, Nic. Fagotin, Hugo, Neel, Morel. Le 1er may on fit la bénédiction du très R. P. Franc. Hiant abbé de Marcheroux. J'étois assistant avec le très R. P. abbé de Ste Marie. Nous avons perdu ce mois d'avril deux vénérables abbés de Bonfay, le 4e et de Justemont le 23e.

Il nous vient de Belval. P. Ant. Magnières organiste et f. Jacques Husson diacre, et nous donnons à Belval f. Franc. Cordier pour organiste et professeur, et P. Philbert Husson. P. Guillaume Lejeune est allé à Genlis prendre la place du P. Nic. Fey lequel doit venir pour Martigny. On a fait plusieurs décrets pour la manutention de l'Observance.

Le 10e may, le R. P. Basle à Paris a receu nos six louis d'or a 45 l. l'un pour nos affaires. 270 l.

Nous avons payé 140 l. a la maison de Paris pour deux années de cottes qu'on a promis pour dix ans qui fera trente mille livres. Cette maison auroit besoin de plus de six fois autant pour éviter sa ruine prochaine. Voiez l'histoire.

Notre P. Procureur a acheté 23 pieces de vin à Craone à 25 l. Notre meule pour Bucilly est enfin arrivée à Pontaver.

En juin, P. Félix Malcuyt a esté élu abbé de Bonfay. Il estoit prieur d'Etival, et P. François Gaillard abbé de Justemont sur la recommandation ou plutost jussion du Prince qui a donné exclusion au P. Nicolas Francois prieur de Ste Marie et maître des novices. P. Gaillard estoit Prieur de Paris où il n'a esté qu'un mois.

On a estimé les bâtimens de Neufcourt qui appartenoient au

127) = Craonne chef-lieu de canton, Aisne.

fermier a mille et tant de livres que nous devons leur payer. Payé à 617 l.

Il est question d'annoncer la ferme qui est à laisser pour la St Georges. 1722. Le nouveau fermier commencera les versaines à la St Martin prochain.

Mort de M. de Jouarre, 21 juin, et f. Claude Jactel, le 23 juillet.

J'ay accompagné M. notre General aux visittes du Calvaire, Belval, Longwé, Chaumont et Cuissy.

Notre 6^e calice vient d'etre fait à Mezieres par le Sr Tugot. Il pèse 25 onces qu'on a estimé à présent 8 l. l'une avec 60 l. pour façon et dorure. total 260 l. Faudier garde du quartier est décédé le 23 aoust. Son fils est en sa place. Nous avons chanté le *Te Deum* en action de graces de la guerison du Roy.

Je dois me rendre à Marcheroux le 27 sept. pour faire les visittes de Normandie avec le P. Morel ¹²⁸⁾ définitéur, prieur de Falain ¹²⁹⁾.

20 7bre. J'ay veu à Hirson M. de Prougen Intendant de Me la Princesse. Il ne veut pas se relacher de la pretendue déclaration sèche pour Neufcourt et s'est offert de s'en rapporter a des avocats. J'ay paru a Paris au Conseil en presence de Me la Princesse. Ces Mrs persistent pour cette déclaration. Mr Nouet fameux avocat, membre de ce Conseil fut le plus contre nous. M. Cochin autre avocat célèbre est aussy contre nous, de manière qu'on ira declarer à Ribemont avec les restrictions convenables.

Je suis arrivé icy des visittes le 22 nov. J'en estois party le 22 Sept., apres avoir veu les neuf maisons de Normandie après Marcheroux, Ressons et Sery. Mgr de Clermont evêque de Laon décéda le 4e octobre. Mgr de Rouen, le 8e oct. Mgr le Cal de Mailly, archevêque de Reims est mort en 7bre.

Le 20 c. 9bre M. Rivié donna son jugement à Chauny qui nous déboute des fins de non recevoir et des compétences par nous proposées, ordonne que nous passerons a d'autres moiens au fond. Cependant avant de faire droit sur les conclusions du procureur du Roy qu'a sa diligence il sera informé pardevant le mre de Chauny contre les auteurs des délits, abus et malversations remarquées au procès verbal, etc., depens, dommages et interests, réserves, etc.

Le 22e déc. nous n'avions pas encore appris qu'il y eut rien de signifié.

128) Sur le P. Jacques Morel, GOOVAERTS, *op. cit.*, t. IV, p. 210.

129) Abbaye Saint-Jean de Falaise Normandie.

1722. — F. Jacques Husson vient d'être ordonné prêtre à Namur et F. Franc. Gaillard diacre.

Le 26 janv. départ du P. Michelin prieur de Genlis. P. Nic. Thibault prieur de Bucilly.

Le 4e fév. Mrs de Ribemont ont reçu la déclaration sèche de notre fief de Neufcourt et de arpens de bois à Buire et ont donné main levée de la saisie féodale faite entre les mains de Nicolas Favreau. Le tout conformément au résultat du Conseil de Me la Princesse du mois de fevrier 1720. Voiez ci dessus.

Quoy qu'on eut promis que ce seroit sans frais, il nous en coute cependant 100 l. On a repeté des despens depuis 1693.

Nous venons de récupérer et de lever chez Desmeaux notaire royal à Proisy un traité authentique entre nous et les habitans d'Effry pour nos droits et sur cens. Le notaire a eu 20 L. La pièce est importante. Le 14e fév. notre riviere a esté débordée plus qu'elle n'avoit esté depuis dix ans d'une seule journée de pluye. Il est à craindre qu'elle n'ait emmené le poisson de nos fossez. On va mettre à la décharge la moitié de la buse ou bac que nous avons acheté des Pères de St Michel moiennant 30 l. L'autre moitié vient d'être placée au vivier Cordelier à Mondrepuy, pour buse pecheresse. Ce petit étang vient de nous donner pour cent livres de poisson.

Petitjean a esté à Belval pour chercher 165 livres de cire à 38 sols. Il a mis douze jours a son voiage à cause des mauvais temps. Il est revenu par le Calvaire et a rapporté notre calice sans la patene.

On vient de tenir une conférence à Rangeval à laquelle je n'ay pû assister. C'étoit pour chercher les moiens de secourir notre infortunée maison de Paris qui perit. Il y a trois ans qu'on accorde 30.000 l. payables en dix ans. Au mois d'août dernier notre R. P. V. G. consentit à un emprunt de 30.000 l. que l'on fit à Commercy¹³⁰⁾ pour cette meme maison au cautionnement des abbés et maisons de Rangeval et Jovilliers. Icy on vouloit encor faire emprunt de 40.000 l. à St Mihiel. Il y a eu difficultés pour le cautionnement. On s'est contenté d'avertir nos maisons d'apporter quatre années de la cotte accordée. On a fait esperer que la Congrégation fourniroit douze mille livres de dettes exigibles et beaucoup de pensions viagères à payer. Tout cela est l'ouvrage d'un Supérieur trop zélé et trop entreprenant. *Non potuit consummare.*

130) = Commercy, chef-lieu d'arrondissement de la Meuse.

J'ay nommé pour maire à Bucilly Jean Pescheur, c'est la troisième fois de suite. Pour lieutenant Paul le Fevre, et pour échevin François Lambin.

A Buire, j'ay nommé pour maire en la presente année 1722, Claude Torlet, pour lieutenant, j'ay continué Jacques Gobert et pour échevin François Poncelet.

Le 25 fév. nous avons acheté et payé 25 chenes dans les bois de Mad^e la Princesse duchesse de Guise pour 400 l. outre 200 l. pour bois de scierie acheté a des marchands.

La campagne dernière apres que l'on eut réparé les tourelles et toute la face extérieure de la porte de notre monastère, on repara aussy le mieux qu'il fut possible le portail de notre Eglise dedans et dehors. Apres quoy Menés commença a crépir les collatéraux ; mais estant tombé malade il n'a pû continuer qu'à ce mois de mars. Pour ce qui est de côté du cloître qui tient au logis abbatial, il est toujours au meme état. Je suis venu trop tard pour empêcher sa ruine. Nous avons sauvés les deux autres cotés par de bons ancrs, mais celui cy estoit trop penché. Cependant il ne l'est pas plus depuis qu'on l'a ancré. Nous esperons que cette réparation nous fera obtenir la coupe de notre réserve que l'on estime à 50.000 l. Mais nous ne la demandons tant sur rapport à notre affaire des bois que par ce qu'on ne manqueroit pas de faire porter les derniers au trésor royal comme partout ailleurs. Actuellement on abat les bois et chenes de notre maison de Cuissy pour dit-on conduire a Paris. Ce qui ne se fait pas. On n'y porte que les deniers. Ce qui a reveillé Mr Fagon et occasionné la recherche de nos bois, c'est qu'à mon arrivée nous présentâmes un *placet* au Conseil pour obtenir la coupe de notre réserve. Il y envoya le Sr Coindin.

J'ay chargé notre P. Basle de présenter un *placet* a Mad^e la Princesse pour avoir notre moitié d'une confiscation à Mondrepu. Le R. abbé de Marcheroux assistera pour moy a la visitté de notre maison de Paris sur une commission que je luy ai envoyé signée de notre très Rd Père Vicaire general et de moy. Notre jeune Reine de 4 ans arrivera à Paris le 2e de mars.

On vient d'achever de remplir l'ancien lict de notre riviere qui passoit au travers de notre jardin conventuel. On a fait marché avec Lenoble charpentier pour les reparations de Neufcourt. Il doit avoir 350 l. sans les bois. La couverture coutera beaucoup. On nous vend 13 l. le cent de gerbées sans le charoy. Il en faudra au moins 1500 et tout ouvrage reviendra sans compter nos charrois à

2000 l. On a mis des barreaux de fer a cinq fenêtres de l'abbatiale pour la régularité. On a abaissé et rogné nos charmines pour la 1e. fois.

Le 24 mars f. Gaillard est revenu prêtre de Namur et les quatre autres diacres. On a graiffé et planté beaucoup d'arbres. On prépare pour cuire environ cent trente milliers de briques en deux fois. Il faudra au moins 50 cordes de bois. Nos chariots en ont déjà charrié une bonne partie dans notre court. Les ouvriers sont de Landouzy. Ils doivent avoir 45 sols du millier.

Notre Chapitre s'est encore tenu à Belval. Le très reverend P. Abbé de Salival a été réélu Vicaire général. M. de Prémontré a présidé et nous a fait par deux fois des difficultés sur les visittes que j'ay fait en Normandie comme 1er définiteur. Nous avons répondu à tout sans dérangement. On a fait des décrets pour le travail et pour les conférences théologiques. Nous avons pour Prieur P. Nic. Thibault et pour procureur P. Jacques Huguenin. Il nous vient PP. Herman Limoxin et Jasques Machelart et cinq jeunes pour étudier sous P. Gaillard en philosophie. Je dois encore accompagner le Rme dans ses visittes.

J'ay esté à Laon la semaine de la Pentecôte pour saluer notre nouveau Evêque, M. Charles de St Albin d'Orléans. De là j'ay esté à Reims pendant quelques heures. J'ay païé les décimes de Gland pour trois quartiers, 42 l. 18 sols. J'ay acheté une chappe violette et une chassuble verd pour 183 l. y compris l'enveloppe de toile cirée. On doit envoyer par Vervins.

On a fait quatre surplis et deux aubes avec ce que dessus des épargnes de la sacristie aussy bien que 40 l. pour 15 volumes des Conférences de Luçon. Je dois retourner à Laon pour nos approbations.

M. de la Lande est chargé par le Conseil de Me la Princesse de voir nos titres touchant les amendes à Mondrepuys.

Le 20e juin les officiers de la Mse de Chauny sont revenus à Vervins et assignant tous les marchands qui ont eu de nos bois et les ouvriers qui ont travaillé au bois de la Hutte. C'est à ce bois surtout qu'ils s'attachent. On verra la suite. Nous leur avons signifié un appel d'un prétendu jugement rendu à Chauny le 20 nov. dernier. Nous relevons notre appel au Conseil des parties.

Depuis notre arrivée à Bucilly jusqu'au mois de juillet, il se trouve que j'ay mis au coffre dix-neuf cens cinquante huit livres onze sols provenant de la sacristie et quelques amendes.

Le Sgr Evêque de Laon a convoqué en Synode gnal le 25 juillet.

Chacun a signé l'acceptation de la bulle *Unigenitus* de Clément XI excepté un petit nombre.

Nous avons vendu nos bleds de 1722, le méteil à 41 et 4c 10 sols, et le froment à 41 10 sols et 5c. Il nous reste encore le froment de 1720 qui est plus beau et n'est pas noir comme ceux des années suivantes.

On dispose tout pour le sacre du Roy à Reims en octobre. On nous a apporté la chape violette et la chasuble blanche et verte le 19e juillet.

On a acheté de la toille pour quatre aubes a notre Eglise que l'on a coupé le 20 juillet.

Pierrot Le Gros couvreur est allé à Curieux pour mettre en état le toict du chœur et du sanctuaire qui est appelé vision dans la sentence et l'arrêt qui condamne les habitants à l'entretien et réparation de tout le reste. J'ay donné au P. Pierra pour donner au Père Basle à Paris, 45 l pour les frais que nos affaires demanderont par la suite. P. Petré est allé à Reims le 30e juillet pour demander de desservir Brognon avec sa chapelle de Gland. On l'a renvoyé au nouvel Archevêque.

En 1718 nous achetames dix huit cent livres de plomb du Chateau de Sougland. Jusqu'à présent on l'a employé sur nos toicts à faire ces petites lucarnes que l'on voit pour les couvreurs et à ce mois d'aoust on a travaillé à garantir la tour du clocher et la voute du collatéral en tenant des grandes eaux et gouttières.

Le 27e aouts j'ay esté à Mondrepuy où les officiers de Guise menacent de nous faire perdre nos mutenes à cause que nous repons notre part aux amendes et confiscation. Item ils ont à cœur que nous ayons gagné la bannalité du moulin, et pour représailles menacent de nous faire détruire notre moulin de Neuve maison. Nous avons eu un nouvel ajournement personnel à Chauny pour nos bois. Nous n'avons point paru.

Notre très R. P. V. G. sortit d'icy le jour de Saint Augustin avec le P. Prieur d'Ardene pour aller faire les visittes en Normandie. Nous avons eu icy celle du Rme le 13, 14 et 15 sept. avec grands embarras et compagnie. La fievre m'a empêché de remplir l'office d'adjoint. J'ay nommé de la part du Regime P. Regnier, prieur de Chaumont qui se trouvoit icy comme adjoint pour notre maison. Ils vont commencer à Saint Paul.

P. Godin vient de donner sa démission de son abbaye d'Etival. Ainsy P. Hugo coadjuteur devient Abbé. P. Pierre Pailla a esté fait prêtre à Namur en septembre et fait le 22e prêtre à Bucilly.

En octobre Nicolas Jeannot notre arpenteur a fait l'arpentage de toutes les terres que des particuliers tiennent aux Bouïlliaux et aux 40 jallois de la Vallée Moreau, que les abbés commendataires ont aliéné et exempté de terrages pour un surcens de cinq ou six sols par jallois.

Le 25 octobre le Roy a esté sacré à Reims. On ne se souvient pas d'avoir vu un plus beau temps pendant tout ce mois.

Les gens de Chauny sont encor venus à Vervins pour le recollement des témoins en l'affaire de nos bois. Nous n'avons pas paru à l'assignation. Ils iront leur train, nous jugeront et saisiront. La faveur a empêché l'arrêt de défense que nous ferons au Conseil nous soit plus favorable. J'y achetai 29 aulnes de toile pour 4 aubes.

Notre très R. P. Vicaire général a passé icy la fête de Tous-saint à son retour de Normandie et a envoyé notre P. Pailla à la Piscine.

J'ay esté à Reims le 17e nov. On a remis l'affaire du vicariat de Brognon à une assemblée.

A mon retour, M. de la Lande est venu voir nos titres touchant le droit d'amende à Mondrepuy.

Notre P. Procureur a acheté 30 pièces de vin à Cormiey à 52 l 10 sols.

Il y a eu un petit pauvre de Landouzy blessé à la Hérie par un brigadier de garde du tabac de Varvins d'un coup de fusil. L'enfant est mort chez sa mère qui a donné sa plainte à Mr. Fouan, notre baillly.

C'est un procès criminel qui nous coûtera. Ce prétendu brigadier s'est sauvé. Il avoit avec luy à la Hérie deux ou trois autres gardes. Le 26 en a signifié à nos officiers de la part de la ferme du tabac la revendication. Le 23e on nous a signifié le jugement rendu à Chauny le dernier octobre qui nous condamne à dix mille livres d'amende et à dix mille livres de restitution.

Le 28 j'ay reçu lettre de M. Neel grand vicaire de Reims qui marque qu'on enverra à Brognon un autre vicaire séculier plus réglé et qu'on ne veut pas céder ce poste à un religieux. C'est le tort que le curé a fait la maison en consentant que l'on fit une maison à Brognon pour le vicaire ; car il arrivera qu'on ne donnera un second pour résider à Signy et que nous y perdrons nos dismes.

En janvier 1723, nous avons des bois pour 45 écus pour réparer la deuxième grange de Gironsart que l'on propose d'unir à la troisième; la première est neuve.

On a fait quelques matelas neufs et rebattu plusieurs. On a demandé homme vivant et mourant pour notre fief de Lorenberg ou Lanbilly. On ne veut plus un religieux pour homme vivant de ce fief, pas même un de nos curés mais un laïc domicilié au pays afin qu'on sache sa mort. La grande difficulté est pour le droit de relief qui emporte le revenu d'une année et que nous refusons. Nous ne l'avons jamais païé et la coutume de Vemandois ne nous y oblige pas.

M. Létangneuf lieutenant général à Aubenton a envoyé nos pièces au Conseil de Mme la Princesse.

Le 4e janvier est decedé M. Spierre ¹³¹⁾ abbé de Jandeures et le 2e février P. Nic. Francois ¹³²⁾ a esté élu au grand consentement des gens de bien.

Nous avons eu pour 42 l, 21 aulnes de toille à faire des aubes et cinq nappes d'autel.

On a acheté l'Analyse du P. Maudhuy sur l'Evangile et la Pra-

131) François Spierre était supérieur du monastère de Saint-Saumont, à Paris, quand il fut choisi comme abbé de Jandeures. Il prit possession de son abbaye le 2 octobre 1699, malgré l'intrusion d'Isaac de Charost. François Buirette, son prédécesseur, avait eu comme compétiteur à l'abbatit de Jandeures, Zacharias Morel, nommé par Louis XIV abbé commendataire le 25 mars 1674. Il se démit de son abbaye le 23 mars 1683 en faveur de son frère François-Philippe Morel. Celui-ci permuta son abbaye avec le chanoine de N. D. de Paris, Isaac de Charost. Ce dernier, malgré le refus de ses bulles à Rome, prit possession de temporel de l'abbaye, le 7 mars 1690. Il jouit des revenus du temporel de Jandeures jusqu'à sa mort, le 16 décembre 1718, malgré tous les procès que les religieux lui intentèrent. Le P. François Spierre mourut presque subitement le 4 janvier 1723. ROBINET et GILLAUT, *op cit.*, t. II, p. 301 et note 2.

132) Cet abbé, natif de Prény, ancien maître des novices de Saint-Marie de Pont-à-Mousson, prieur de Saint-Joseph de Nancy, docteur en théologie, fut élu le 2 février 1723. Il est mort à Jovilliers le 7 avril 1743, âgé de 58 ans. Ses religieux firent graver sur sa tombe l'épithaphe suivante :

D. O. M.

Repentino impetitus morbo, Sacramentis susceptis, Rduis admodum Pater ac dominus D. Nicolaus François, sacrae Theologiae doctor, hujus canoniae per annos XX abbas regularis, nostrae Congregationis Vicarius Generalis, his aedibus instauratis, anno aetatis LVIIIo fere peracto, die VIIa aprilis, anno M. D. XLIII., mortaliter exutus, lapide clauditur isto. Hunc pietate inclytum potentes plebeique semper agnovere. Canonici ejus filii reverenter amabilem jure desiderant. En vero, viator, vota mitte, geminasque preces, ut aeterna requiescat in pace. Amen.

Nicolas François portait « d'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef de deux roses du même et en pointe d'un Agnus dei.

ROBINET et GILLAUT, *op. cit.*, t. II, p. 292, note 2 et 301.

tique de pénitence de M. Habert. On a fait marché pour reparer à neuf le pont de Bucilly qui nous coûtera au moins cent écus.

Nous avons un droit de pontenage qui aidait à entretenir. Le R. P. abbé Frouart y a renoncé dans la crainte d'un impost. Depuis le Chapitre de 1722 jusqu'à celui de 1723 nous avons célébré les trois messes d'Ordre, celles de la Sacristie et pour nos confrères décédés pour la maison de Paris 300 l et par bonne volonté pour Benoîteveaux aux 120, et pour le Calvaire, 900.

Le 6e avril nous avons payé 215l pour quatre chênes à la Haye d'Auberton.

Le Chapitre de notre Congrégation s'est tenu à Cuissy. M. de Prémontré y a présidé et Mgr l'Evêque de Laon qui y a assisté par ordre du Roy a fait signer un décret pour l'acceptation de la bulle *Unigenitus* de Clément XI. Nous avons pour prieur P. Nivart, P. Poterlot vient demeurer icy et deux religieux étudiants scavoir H. Henry Braux et Simon Gathier. Le R. P. Vicaire général a révoqué le P. Lucien Lamy de la cure de Luzoire et M. de Laon a donné son consentement. J'ay présenté P. Jean Pétré.

30e avril décès de notre frère Jean Humbert et le 3e may est décédé notre frère Thierry Lallemant.

Le 31e may on a enfin de la pluye tant désirée. Il n'avoit pas plu depuis le 15 mars et la sécheresse a esté si grande que l'on n'a pas semé les marsages. On commence à semer les bisailles. Nous avons vendu partie de nos bleds à 7l, 5s, 7l, 15s., et une petite quantité à 8l, 5s. On nous presse pour le reste; mais nous différons de vendre de crainte de manquer pour nous et les pauvres.

Le 22e juin est décédé le R. P. Hiant, abbé de Marcheroux. P. Pierra est venu de Paris nous prêcher la Saint Pierre. Nous luy avons donné 450 l pour remettre au P. Basle et pour la poursuite de notre malheureuse affaire des bois.

Nous avons eu de l'inventaire de l'abbé de Chaumont son rochet avec un fort grand point mais usé, cinq aulnes de belle mousseline, trois aulnes de toile indienne pour 54l, 16 sols. En même temps nous avons eu d'un savoyard sept aulnes et demy de toile à un écu l'aulne.

Le 19 aoust nous avons eu la visite de M. de Prémontré. Je l'ay accompagné à Chaumont et à Cuissy. J'attends de ses nouvelles pour les visites de Normandie.

On vient d'achever le pont de Bucilly. Outre la façon et les voitures, il y a du moins pour 600 livres de bois que nous avons achetés et payés. Nous avons encor réparé les deux petits ponts

et la chaussée sans aucun profit. Le droit de péage est supprimé du temps du P. Abbé Fouart qui craignit une maltote.

On a défendu de vendre les grains ailleurs que sur les marchés. Ce qui est cause qu'il nous en reste. La récolte présente des bleds est aussy bonne et il y a grande quantité de bisailles sur terre. Outre notre clos nous avons dépouillé encor une vintaine de jallois de prés. Nous avons notre provision pendant que le foin est d'une grande rareté.

Le 25e aoust est decedé notre f. François Galopin, au 7e sept. d'une fièvre continue qui a esté accompagnée d'une hémorragie qui a duré cinq heures.

Le 17e sept. on a charié le vingt-cinquième et dernier chariot de bisailles semées en juin. Le peu d'avoine semé en avril est coupé et passable. Celles semées en juin seront peu de chose. Nous avons réservé presque autant de pré. Il n'y a point de regain qu'au clos et proche le moulin où on a conduit l'eau. Les bleds ont esté assez beaux, moins de gerbes que l'année dernière, mais le grain en est bon. La sécheresse fait gémir bien des pays, par le peu de récolte et par la difficulté de semer ou plutost de labourer. On attend une pluye pour semer, et sans pluye les bleds sont beaux à merveille. Nous avons fait marché avec un nommé Bernard pour relever et réparer notre orgue. Il doit avoir 70 livres et nourry avec son compagnon comme les RR. C'est dom Louis Bitry prieur de Saint Michel qui a le devis et marché.

On fait travailler deux vitriers suisses en la place du paresseux Noizet. Ils ont chacun vingt sols par par jour et sont nourris comme domestiques. Le verre est d'un prix exorbitant comme le bois. Nous en avons 15 arpens à la Hutte à 213 livres l'arpent.

La saison d'automne a esté si belle qu'il y avait des œillets, pavots et autres fleurs dans notre jardin, et même des fraises. Notre P. Pocureur vient d'acheter 36 pièces de vin à Cormicy depuis 52 livres jusqu'à 54 livres la pièce. P. Jean Bourgeois est venu demeurer icy le 4e décembre. La veille j'avois veu M. le Grand Maître à Laon. Nonobstant quoy est venu huit jours après saisir chez 28 fermiers.

Nous venons d'acheter à Blissy 50 chénaux que Plingnier a eu au bois de Brognon et nous coutant 620 livres à 121 et 131. Item nous avons eu à la Haye de Martigny deux chênes pour prix de 325 livres qui ont esté payés icy à ces Mrs de Guisé avec Mr de la Lande, l'onze février 1724 au moment qu'on publoit à Paris un rabais des monnoyes d'un neuvième. Notre diligence nous a pro-

fité. A la dernière vente qui se fit il y a 36 ans, les marchands voulurent ne pas donner 20 livres de l'un de ces chênes que nous achetons 200 livres. On compte qu'il fera trois cens de bois.

On mande de Paris que notre affaire des bois a esté jugée le 26e février a une assemblée de tous les grands maîtres. La sentence de Chauny est confirmée, mais le Roy par grâce spéciale a moderé l'amende à 2000 livres et la restitution à 2000 livres. Nous payerons les vacations des officiers suivant la taxe du Grand Maître qui nous a esté fort contraire. M. le président Collart de Charville ¹³³⁾ grand maître des trois évêchés a soutenu vigoureusement pour nous.

C'est comme un prodige de voir les campagnes et les biens de la terre. Rien n'a pery dans les jardins. On a déjà des fleurs au 15e février. Les troupeaux n'ont pas cessé d'aller en campagne. On n'a pas eu de neiges et seulement trois ou quatre jours de gelée en décembre. Ce qui fait beaucoup baisser le prix exorbitant des fourrages. Nous avons vendu le reste des roches du bois du Cattelet du coté de Mondrepu y a 96 livres l'arpent et le sol pour livre. On croit qu'il y a environ 25 arpens. Le prix du bois est de 40 livres pour ce qui est de meilleur. C'est une bonne fortune pour les marchands. Nous avons vendu seize à dix sept apens au bois de la Hutte à 203 livres. Le 23e février nous avons délivré au receveur du sel à Aubenton une déclaration de nos gens et de nos bestes.

Le 28e février est decedé à Luzoir P. Lucien Lamy ancien curé de ce lieu. Mort du Pape Innocent 13e le 7e mars.

Notre Chapitre s'est tenu à Belval, le R. P. V. G. président. On nous envoie PP. Pailla, Jean Simon et f. Toussaint Willaume convers.

Nous avons payé 2000 livres pour l'amende des bois à Chauny avec perte du tiers ou du quart par le rabais des monnoyes.

Le 16e juin nous avons fait la bénédiction de trois cloches à Harcigny. Dom Fougeras prieur du Val Saint Pierre ¹³⁴⁾ a esté parrain de la seconde.

Mr Rivié grand maître des eaux et forêts a voulu voir notre arrêt en original avant de donner son avis sur nos demandes des 2000 livres de restitution et d'un chauffage jusqu'à ce que nos bois ayent 25 ans. On a mis quatre beaux surplis à la sacristie le jour de Saint Pierre. Item un surplis fin.

133) Département des Ardennes.

134) Chartreux dans le département de l'Aisne.

Le 21 juillet, le Rme ouvre icy sa visite et contre tout droit est préparé de permettre au P. Blocq d'aller sur un hermitage auprès l'Apt ¹³⁵) en Flandre. Je dois me rendre à Verdun pour l'office d'adjoint des visettes qui ont finy à Cuissy d'où on nous a envoyé P. Ant. Pignolet.

Au mois d'aoust on a réparé a neuf le perron de l'abbatiale en pierres bleues avec les tablettes du mur contre le jardin conventuel et la cour des bois à raison de quinze sols le pied courant. Il coute le tout environ 150 livres outre les voitures très difficiles, c'est à coté de Terlon. Il y en a neuf voitures. On a acheté six couvertures vertes. P. Machelart est allé demeurer à Chaumont.

Le 17e sept. est mort M. Fouan notre bailly. Son successeur le Sr Chatelain d'Hirson. Son lieutenant pour Harcigny le Sr Pagnon.

On a mené une meuble à Harcigny qui a couté 310 livres à Pontavere.

Sur la fin de septembre on a encor rabaissé les monnoyes d'un cinquième; l'écu est à 4 livres.

En octobre P. Morel procureur de Paris est venu. Nous lui avons donné 500 livres sur la prétendue cotte.

P. Basle est venu aussy et a emporté le procès contre Bosquet de la Chapelle pour le bois de la Hutte et la sentence obtenue contre luy a la Table de marbre ¹³⁶) en 1713. On est venu de Chauny signi-

135 = Ath, Hainaut, Belgique. L'Ermitage de Wilhours-lez-Ath, situé à deux kilomètres de cette ville fut fondé au VIII^e siècle et desservi par deux ermites. Au XIII^e siècle, par suite des libéralités de Béatrix de Laon, qui avait épousé Gilles de Tranzegnies, seigneur de Silly, pair du Hainaut, cette maison religieuse s'accrut fortement. Dans la suite des temps, elle acquit une renommée qui contraste fort avec le caractère primitif de son organisation. En effet, vers le milieu du XVII^e siècle, les ermites admirèrent chez eux un certain nombre d'écoliers des hameaux voisins et de la ville d'Ath, auxquels, tout en les préparant à la 1^{ère} Communion, ils donnaient des leçons de lecture et d'écriture. Par suite de l'affluence des élèves venus bientôt de tous les coins des provinces belges, les ermites durent aggrandir leur maison et augmenter le nombre des frères instructeurs et professeurs. Cette institution religieuse prospéra jusqu'à l'époque de la Révolution française où elle succomba comme les autres. Em. FOURDIA, *L'ermitage de Wilhours, Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. X, pp. 291-313.

136) Table de marbre de dimension assez considérable située autrefois à l'une des extrémités de la vaste salle du château du Louvre, à Paris, où se faisait la réception des ambassadeurs, les festins royaux, etc.

Autour de cette table siégeaient aussi trois tribunaux : la Connétablie, l'Amirauté et les Eaux et Forêts de France. Malgré la destruction de cette fameuse table lors d'un incendie en 1618, ces tribunaux ont conservé jusqu'à la Révolution la dénomination de « Table de marbre ».

fier la taxe des dépens et deux jours après une seconde serie sur tous nos fermiers comme a la première saisie.

Le 21e oct. on a achevé la reparation du mur de clôture depuis la porte d'entrée jusqu'à la rivière. On refond notre vaisselle à Vervins.

Le 27 nov. j'ay veu à Laon M. Rivié grand maître. Nous couperons nos tailles à l'ordinaire. On doit venir regler a vingt cinq ans. On ne fera rien de nouveau. Nos bois partagés en vingt cinq portions nous en couperons par an 50 arpens.

Depuis que je suis à Bucilly on n'en a pas coupé davantage. Je l'avois ainsy souhaitté pour remettre en règle. On n'a rien coupé au quartier depuis six ans. Ce restant du quartier après la réserve fera 25 fois treize arpens. La Hutte fera trente fois vingt cinq. Buire cinq fois vingt cinq. Le Cattelet huit fois cinq. Curieux contient 64 jallois.

Notre très R. P. Vc. Général est passé icy au retour de Normandie feste de Toussaint. Il envoie P. Blocq à Rieval et a fait venir icy P. Christophe Simon.

Nous avons acheté 45 pièces de vin à Cormicy à 27 livres et 32 pièces à Craone à 28 livres ce qui suffira presque pour deux ans.

Janvier 1725. — En deux voïages nous avons payé à Chauny tous les frais du procès des bois et des saisies. 3369 livres pour droit retably de controlle.

Février 24e. Décès du Sr Pagny procureur fiscal. Son aîné tient sa place à Bucilly et le cadet à Hacigny. P. Lopinot curé de Signy mort le 28e. P. Gadbois nommé. P. Poterlot doit desservir la Hérie.

Le Conseil nous cède les 2000 livres de restitution pour réparations. 92 livres au P. Basle pour obtenir lettres de papier terrier. Il s'est trouvé que nous lui redevions cette somme. Si nous voulons obtenir ces lettres il faut deux ou deux commissions aux rayes de Laon et de Ribemont.

Notre Chapitre s'est tenu à Belval. Notre R. P. Vic. Général y a présidé. Après le Chapitre, le 22e avril le nouveau Vicaire a fait la bénédiction du P. Joseph Monginot abbé de Marcheroux. Tout le changement de Bucilly a esté la sortie du P. Christophe Simon souprieur. En sa place est venu P. Henry Le Vasseur et f. Christophe Jacquin.

M. de Prémontré ¹³⁷⁾ a fait grand bruit avant que de donner sa

137) Sur cet abbé général de Prémontré consulter : Ch. TAIEE, *Prémontré*, p. 109 et suiv. — GOOVAERTS, *op. cit.*, t. IV, p. 154.

confirmation à l'élection du Vicaire général. Outre la supplique du définitoire, il vouloit avoir un verbal entier du chapitre. Il n'en a eu qu'un à l'ordinaire ou on retrancha le nom de tous les officiers et on luy a appris qu'il n'a droit de confirmer que le seul Vicaire et cela en vertu du bref d'Innocent X. Enfin il a donné de bonne grâce. Nous avons fait les visittes de Lorraine et de Normandie. Je suis sorty d'icy le 6e juillet. Je suis revenu le 7e novembre. J'ay acheté à Paris 13 volumes du P. Calmet. J'ay fait la bénédiction abbatiale à Mondé ¹³⁸⁾ le 29e sept. Nous avons veu la Reine à Verdun le jour de Saint Louis. Les pluyes continuelles ont fait périr les raisins et ont fait germer le bled.

1er déc. J'ay receu de M. l'Evêque de Toul le mandement par lequel il condamne celuy de Mgr le Rme abbé d'Etival pour le Sacrement de Confirmation.

1726. — 18 fév. Nous avons obtenu au Grand Conseil un arrest par défaut contre nos habitans d'Harcigny pour la bannalité du moulin.

P. Alexis Robin est decedé le 21e décembre. J'ay nommé au bénéfice d'Hary P. Patoureau curé de Bucilly qui est encore à l'abbaye ce 17e mars. Nous sommes obligés de payer l'année du fief de Lorenberg qu'on a taxé à 258 livres parce que mal à propos on a compris quatre jallois du pré dans le bail. Il est question de se présenter à Auberton et de donner un homme vivant et mourant. On a déclaré qu'on ne recevra pas un religieux. Cependant on n'y trouve pas de difficulté au Conseil de l'hotel de Condé.

Nous avonsourny pour homme vivant et mourant Louis Calame fils du sieur Beaugré notre architecte. Le 20e avril Mgr de Laon m'a accordé le visa de la cure de Bucilly pour P. Antoine Magniere. Le 27 on a posé la balustrade de fer auprès du clocher et à l'instant payé 300 livres; item l'autre balustrade 300 livres. Nous avons acheté une partie de bois de menuiserie saisi au bois des Ronces à 33 livres le cens. Notre part a esté de treize cens et demy de bois qu'on a charié en un jour à vingt deux voitures.

Le Roy pour son joieux avenement demande le cinquantième sur tous les biens. Le Clergé a fait difficulté de s'y soumettre. Cependant on a fait l'adjudication du 50e et ce qui l'a fait monter plus haut c'est que ceux qui s'en rendoient adjudicataires estoient exempts de la milice la plus nombreuse en pleine paix de 60,000 hommes.

138) Du P. Jahouel, coadjuteur de cette abbaye depuis 1719.

Le 50e de Bucilly est adjugé à Pierre Le Grand à raison de 145 livres. C'est cher s'il ne touche que sur la paroisse, mais s'il prend nos moissons, nos prés, nos bois, etc. c'est une fortune pour luy. On ne scait encore ce qui en sera.

Le 27 avril P. La Barre m'a fait present de 2000 livres. Nous avons tenu notre Chapitre à Belval. Mr de Lescalopier y a assisté de la part du Roy avec deux lettres de cachet. La première demandoit la signature du formulaire d'Alexandre 7e. Chacun s'y soumit. Nous n'estions que 46. Mr. de Prémontré n'y étoit pas. Outre ce il y avoit ordre d'exclure des charges ceux qui ont appelé de la Constitution Unigenitus depuis la déclaration du Roy en aoust 1720. La deuxième lettre de cachet estoit contre les PP. prieur et souprieur de Paris.

Nous avons une nouvelle Ecole et un nouveau professeur. C'est P. Ponsin.

Nous avons eu la visitte de M. de Prémontré le 21 juin. On a l'introduction à Saint Georges aux Bois ¹³⁹⁾ et à N. D. de Vas au diocese du Mans. Nous avons fait visitte dans ces deux maisons comme en Lorraine et en Normandie. Je suis party d'icy le lendemain de Saint Pierre et suis revenu le 25 octobre. Le Grand Conseil a adressé à M. le lieutenant général de Laon l'enquête touchant la bannalité du moulin d'Harcigny. J'ay acheté à Paris pour 500 livres de livres. Nous devons payer 800 livres qu'un peintre de Chateau-Porcien doit faire pour notre réfectoire.

1727. —En janvier j'ay reçu lettre de Mrs les agens du Clergé Maugiron et Varlas qui demandent justice de l'insulte faite par M. l'abbé d'Etival à Mgr l'Evêque de Toul au sujet de l'exemption ¹⁴⁰⁾.

En février l'abbé de Rothe en Souabe a reiteré ses menaces si on ne retire de ses prisons f. Bourgeois en luy remboursant 200 livres ou 300.

Notre Chapitre s'est tenu à Belval. On a apaisé Mgr de Toul et Mrs du Clergé. Nous n'avons eu aucun changement à Bucilly que du P. Fey vicaire de Martigny. Je suis party le lendemain de Saint Jean pour les visittes de Lorraine. Je présiday d'abord à l'élection de Justemont. On scait les avénemens tumultueux. Je suis revenu icy de Normandie le 26 octobre. En passant par Paris

139) Saint-Georges-aux-Bois abbaye située près du Mans, Sarthe.

140) Sur ce pénible incident entre l'évêque de Toul et l'abbé Hugo d'Etival consulter GOOVAERTS, *op. cit.*, t. IV, p. 112-113.

j'achetay l'Histoire de France par P. Daniel en 3 vol. in-fol., et huit chasubles. Le tout a couté 437 livres sans le port.

Nous avons revoqué P. Lhuilier curé de Moncel ¹⁴¹⁾ ; mais il a donné consentement à Mgr de Chalons.

En nov. 1726 P. Magonel est venu pour l'office de procureur en la place du P. Huguenin. Favreau fermier de Neufcourt est decédé en Carême 1727.

1728. — L'arpenteur de la maîtrise est venu pour l'arrangement des bois à 25 ans comme ailleurs. Il doit être suivy des officiers. On les attend de jour en jour.

Notre Chapitre s'est tenu à Belval. Le Vicaire général y a présidé. M. Lescalopier, Intendant de Chalons y a encore assisté et a tenu la compagnie en suspens pendant toute la semaine par ses feintes et menaces. Enfin tout s'est terminé de sa part à faire signer le formulaire à douze ou quinze qui ne l'avoient pas signé. C'est celui d'Alexandre 7e. Le Vicaire général a été réélu.

Le Chapitre nous a permis de recevoir f. Antoine Clouet et pour l'état de frère convers et de luy faire faire son noviciat à Bucilly. Nous lui avons donné le saint habit la veille de Pentecôte, 15 may. P. Thibault Ponsin professeur est sous maître du noviciat. On met bas notre cloître du côté abbatial. Maître Beaupré conduit l'ouvrage et doit avoir 229 livres. Il y a un marché pour les charpentiers et pour les couvreurs. Tous les autres ouvriers sont à la journée. Il n'y a que deux tailleurs de pierre et douze manœuvres.

Le même peintre de Chateau-Porcien ¹⁴²⁾ fait encore les tableaux pour notre sacristie et pour le Chapitre. Le marché est à la procure. Il en faudra encore sept pour la salle. On travaille à la lambrisser comme le réfectoire.

Il est mort bien des personnes mordues par un loup enragé.

A notre retour de Lorraine le R. P. Abbé de Jandeures est tombé malade au Calvaire. A mon arrivée icy j'ay eu deux fâcheuses nouvelles, l'une au spirituel, l'autre au temporel. C'est la perte du procès d'Harcigny. Les juges avoient d'abord reconnu notre titre pour la possession. Ils ont ordonné enquête et contre enquête. Comme elle nous estoit favorable, ils sont retournés sur

141) Moncets = Montcetz-l'abbaye, arrondissement de Vivry-le-François, Marne.

142) Le peintre dont il s'agit ici et dont il a déjà été question plus haut, à la fin de 1726, est Nicolas Wibault, né à Château-Porcien, Ardennes, le 20 juillet 1680, mort dans la même ville le 4 mai 1763. BOUILLOT, *Biographie ardennaise*, t. II, p. 444.

nos titres et ont déclaré que ceux de 1240 et 1270 avec les Seigneurs de Harcigny estoient seulement énonciatifs et non constitutifs de la bannalité. Le bail est diminué de 100 livres.

P. Pichelin curé de Curieux est décédé le 10^e sept. P. Jacques Husson luy a succédé et nous avons retenu icy P. Charles du Vaux.

M. de Prémontré s'est présenté à Sery. P. Maquet a refusé sa visite par le défaut d'adjoint qui estoit à Ressons depuis 15 jours à attendre. Il n'y aura point cette année de visites en Normandie. M. le General se les estoit réservées. Nous avons repris les notes depuis **Cuissy jusqu'à Verdun**.

1729. — Le R. P. Hugo abbé d'Etival préconisé évêque de Ptolémaïde.

P. Le Muniere curé de Rombac prêche la Conversion de Saint Paul et son discours fait grand bruit.

Le 12^e février contract d'acquisition de la cense de Lanoy. Dès le lendemain ou dans la semaine on a délivré les deniers savoir dix huit mille soixante livres et le vendeur a fait voir sa fourberie qui fait la matière du procès. Quand on est venu à relire le bail du fermier on a trouvé qu'il ne doit rien payer pour la dernière année attendu qu'il a payé une année par avance par forme de cautionnement. Nous avons eu 12 pièces de vin à Craone à 30 livres l'une. Le petit convers menuisier est allé à la Piscine. En sa place est venu de Jandeures. fr. Arnould Millot ¹⁴³) architecte qui doit nous faire un portail d'église. On a commencé le 22^e mars à creuser les fondations. En la semaine de la Passion Béguin de Vervins est venu blanchir notre argenterie et a eu 12 livres. Le peintre a apporté les tableaux du Chapitre. Ceux de la sacristie ont esté posés avant l'hiver. 570 livres. La réparation du cloître monte à 3000 livres.

12 avril *Nunquam excidat series cautionis.* (Ambros.) On a tenu notre Chapitre à Bucilly. Le R^me y a présidé. Tout s'y est passé tranquillement. Nous devons partir le 23^e de ce mois de may pour les visites de Normandie. Le 2^e may on a commencé à massonner au portail. Nous avons trois étudiants de Sery, ff. Léon, Protte et Koeblé. Il sort d'icy P. du Vaux, f. Macquet et f. Joachim.

On nous inquiète pour les baux et ventes et indemnités de la cense de Lanoy. Quoy qu'on n'ait jamais rien païé à Hirson. Raux le vendeur s'est déporté de son appel en se soumettant aux frais.

143) Ce frère convers fut l'élève du frère Nicolas Pierson, convers de Jandeures, né à Apremont en 1692, et mort en 1770. Sur ce f. Nic. Pierson voir GOOVAERTS, *op. cit.*, t. II, p. 46-48.

Mrs des Eaux et Forêts nous ont marqué 1800 arbrisseaux. Il y en a qui ne valent pas cinq sols. Cependant il leur faudra de très grosses vacations. L'arpenteur seul aura 750 livres. J'ay esté retenu pendant un mois à Jandeures par la fièvre quarte. Je suis revenu à petites journées et laisse achever les visittes de Lorraine à M. de Salival, premier définiteur.

A la fin d'octobre notre portail est élevé de 27 pieds hors de terre. J'ay acheté la Theologie de Tournely en plusieurs beaux volumes, quatre tomes de l'histoire Ecclésiastique, 23, 24, 25, 26 et un livre d'architecture pour notre frère Arnould. Nous manquions de sculpteur depuis la mort de Moirgon. Gosset portier, sculpteur, est mort aussy.

Le très R. Abbé de Salival a achevé les visittes de Lorraine par ce que j'estois arrêté à Jandeures par une fièvre quarte. Je suis rentré icy le 18 octobre au son des cloches pour annoncer la résurrection de l'abbé à ceux qui le disoient mort.

Le 4e dimanche d'Avent nous eumes icy le Rnd Père Général des Capucins avec toute sa suite. Il venoit de Charleville et alloit à Maubeuge.

1730. — Le 22e février les officiers de Guise nous ont fait assigner pour payer baux et ventes et indemnités de la cense de Lanoy qui montent à 4067 livres. Ce qui est plus facheux on tombe sur nous pour les trois ou quatre dernières ventes qui n'ont pas payé.

On a tenu notre Chapitre à Pont à Mousson. Le R. Abbé a été adjoint des visittes que nous avons commencé à Justemont et finy à L'Etoille.

P. Le Cheppe curé de Saint Valmont a esté revoqué. On sollicite toujours l'union de Rieval à Saint Joseph de Nancy.

Notre troupeau a péri par la pourriture.

Notre portail à la fin de cette campagne est à 60 pieds hors de terre. On a devant les mains cinq fournées de chaux. Le froment se vend 6 livres le jallois. Nous avons eu environ 7000 pieds de pierre de Bossut pendant cette campagne à 8 sols et environ 4000 de la carrière de Saint Michel à 5 s. 3 d. et plus de cent toises de blocailles.

1731. — Nous avons tenu Chapitre à Belval. Le très R. Abbé de Salival est Vicaire Général. P. Béchefer décédé le 27 mars. P. Magniere curé d'Hercigny. P. Melchior à Bucilly après bien des difficultés pour le visa. On refusoit de faire mention des annexes la Hérie et Buire. Enfin après avoir produit six ou sept visa, on s'y est conformé.

Pour la cense de Lanoy, on prétend à Guise que le fief est de 18 jallois. Nous sommes condamnés.

Au Chapitre nous avons donné 330 livres à Longwé et quelques années auparavant 3300 livres à Paris, sans compter une cote annuelle qui se paioit avant cela.

Le 4e novembre P. Nicart a esté fait prieur de Genlis et le P. Magonel prieur de Bucilly. P. La Marre est allé à Genlis.

Les menuisiers ont achevé de meubler les chambres du dortoir, de couchettes, tables, priedieu, etc.

Le Sr Marinet est arrivé icy le 2e décembre avec une lettre de cachet. Il s'estoit présené huit jours auparavant, et le Sr de la Mer est revenu en janvier 1732.

En février il est venu une 3e caisse de livres de Paris et la 4e à la semaine de Pâques est arrivée à Rumigny.

Notre procès de Lanoy est distribué à la 3e Chambre.

Notre Chapitre de 1732 s'est encor tenu à Belval. Il y est indiqué pour l'an prochain. Nous avons f. Demange venu de Cuissy sans autre changement. Aumône à Longwé 50 livres.

Le 26 may, après vêpres, une nuée a perdu entièrement notre prairie. F. Arnould est party pour Jandeures le 28 juillet. Il est venu de Paris une 5e caisse de livres du P. Saulnier.

On a recouvert d'essiles la moitié du toit de la dernière grange. Le Sr Delamer chanoine est party le 17 aoust sans congé, et le 20e aoust le Sr Martinet a esté transféré à Foigny.

Le 6e déc. est venu la 6e caisse de livres.

On a fai marché pour la charpente du hallier de la cour des Bois.

1733. — Il sera long temps parlé des rhumes qui ont passé dans toute l'Europe. Ils estoient accompagnés de fièvres, d'abcès dans la teste. Ces fluxions épidémique ont esté nommées *Cocluche*, comme en 1657. Dieu nous en a tous préservé à Bucilly.

Il nous vient une 7e caisse de livres. Outre tout cela, nous avons acheté en différens temps la théoolgie de Vitasse, de Tomely, la vie de Louis XIV par Lamay, de la reine Elisabeth et quelques livres du P. Béchefer et d'autres de passans colporteurs.

Nous avons tenu notre Chapitre à Belval. P. Oudinot est venu faire le 12e prêtre.

P. Procceur a eu 32 pièces de vin à Reims.

Le Roy a donné l'abbaye de Cuissy chargée de 30,000 livres de pension au R. P. Charles Martin.

On nous fait espérer accommodements en notre procès de Lanoy.

La moisson des bleds faite pour la Saint Laurent et des avoines pour Saint Augustin. Le Chanoine Lamer est revenu pour une troisième fois le 11e aoust.

Mgr de Laon le 15 août bien traité en maigre. P. Dhennezel va au Calvaire en aoust. En décembre P. Glineur prieur de Chaumont en la place du P. Regnier decédé le 9e novembre. Stanislas élu roy de Pologne en septembre. Guerre déclarée à l'empereur.

On a amené sept ou huit milliers de pavés faits à Mondreput de sept poulces au quarré à 3 livres le cent et ne valent rien.

1734. — Le Chanoine de la Mer est sorty d'icy le 26e janvier. Notre Chapitre s'est tenu à Belval. M. de Salival a esté constitué Vicaire général. Nous avons huit nouveaux étudiants. M. notre général a fait visite icy le 1er sept. On travaille à faire un grenier sur la galerie le long du logis abbatial.

Le 21e nov. est mort subitement devant la porte du monastère le R. P. François Magonel notre prieur. Il venoit de prêcher à Bucilly et y avoit fait le salut. L'année a esté si pluvieuse que les laboureurs n'ont pu ensemençer qu'une partie de leurs terres. Le R. P. Nicart revient estre notre prieur. Nous avons eu 52 pièces de vin de Reims chez M. Hibert à 45 livres l'une.

P. Claude Collin est à Signy avec P. Gadbois qui est presque aveugle.

1735. — C'est P. Poterlot qui est curé de Signy et P. Collin est vicaire de la Hérie en juin. Notre Chapitre s'est tenu à Belval. Nous n'avons point eu de changemens. Je n'y ay pas assisté retenu par mes infirmités. L'affaire de Lanoy paroît finie par une transaction avec M. Le Duc à qui nous avons païé 2500 livres. L'année est très pluvieuse et promet peu de vin. C'est pourquoy en juillet nous avons fait la provision pour l'an prochain chez M. Hibert à raison de 45 pièces à 47 livres 20 sols. Huit rouliers de Reims l'ont voituré pour 10 livres la queue.

On fait une grosse dépense en plomb à nos dômes. On en a eu 2500 livres à Reims et beaucoup aux Pays-Bas. C'est un couvreur de Reims. Item 2800 livres de plomb venu de Reims. La moisson est très modique et les bleds emmiellés. Nous avons enfin la transaction avec M. Le Duc pour la cense de Lanoy. Elle est du 6e juin 1735. La minute est chez Roger notaire à Paris. Le moulin d'Effry est rétrocédé au P. Petré qui fait une pension de 80 livres à M. Gudvert prêtre. Le bail devoit encore durer 35 ans. Ledit P. Petré est mort le 26 janvier 1736 a laissé bien des affaires presque toutes bonnes mais sans ordre. P. Melchior est en sa

place et P. Lamar à Neuve-Maison en la place du P. Saintelette révoqué. P. Nicart chapelain de Gland. De l'année dernière P. Simon est curé de Martigny et P. Machelart de Mondrepuy. F. Antoine Clouet vient de réparer le pavé du dortoir qui estoit fort défectueux. P. Dhennezel est curé de Bucilly.

1736. — En janvier est decedé P. Petré curé de Luzoir. P. Melchior est à sa place. Ce même mois P. Saintelette a esté revoqué de la cure de Neuvemaison. P. Eienne Lamarre est son successeur. En juin P. Gadbois ancien curé de Signy est mort chez P. Potesta.

En juillet, 24e veille de Saint Jacques, le tonnerre tomba sur notre chambre pendant que je recitois vêpes. Il n'y fit aucun mal que de casser le barometre. Au grenier au-dessus il brisa quelques pièces de charpente et fit cinq ouvertures au toict. Heureusement il n'estoit pas enflammé. Deo gratias.

En septembre est mort P. Labarre ancien curé de Martigny. Le moderne est P. Robert Simon. Son vicaire est P. Hanot.